

---

## D PARTEMENT DE LETTRES ET LANGUES

### Master Didactique des Langues Sp cialit  " cole et Plurilinguisme"

Parcours Professionnel :  
Enseignants de langues en Europe : formation    
la diversit  linguistique et culturelle des publics  
scolaires

2014 - 2015

---

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### MODALIT S DE CONTR LE DES CONNAISSANCES

**Responsable de mention :** M. Emmanuel VERNADAKIS – Professeur  
**Responsable d'ann e :** Mme Dominique ULMA – Maitresse de conf rences  
**Secr taire p dagogique :** Mme Marie GOMES (bureau 21)

---

La Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université d'Angers et le Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes ont pris en charge commune la direction, la coordination et l'organisation des études d'un Master d'enseignement à l'international intitulé : "Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires".

Ce master a été conçu comme un Master commun d'enseignement à l'international. Il concerne des enseignants et futurs enseignants, tant grecs que français, mais aussi à des étudiants internationaux, qui souhaitent être formés à la diversité culturelle et linguistique qui caractérise aujourd'hui les publics scolaires européens.

## **1. Objectifs**

Dans le cadre des mouvements migratoires et de l'internationalisation de l'éducation, les systèmes éducatifs européens connaissent aujourd'hui de profonds changements. L'un d'entre eux est le nouveau visage du public scolaire, sa diversité culturelle et linguistique. Les pays européens dont les systèmes éducatifs ont vu affluer un nombre important d'élèves issus de l'immigration (intra ou extra européenne) sont concernés par cette évolution.

Ces élèves n'ont pas nécessairement la langue de l'école comme langue maternelle et, de par leur parcours, ils se trouvent à la croisée de plusieurs langues et de plusieurs cultures. Cela a de multiples répercussions – notamment sur l'enseignement / apprentissage des langues dans le cadre scolaire : le fait que les apprenants de langue(s) soient eux-mêmes déjà plurilingues, multiculturels est une nouvelle donnée qui doit être prise en compte sur plusieurs plans.

C'est à ce nouveau besoin que souhaite répondre ce Master, en une formation qui sensibilise les acteurs du monde éducatif à cette diversité culturelle et linguistique des publics scolaires.

## **2. Compétences**

Compétences développées :

- Maîtrise des compétences nécessaires à l'enseignement du français ou d'autres langues dans un contexte multilingue (préparation de matériel pédagogique pour la classe, compréhension et gestion de l'hétérogénéité linguistique et culturelle, responsabilité en termes d'évaluation, de construction et de correction de tests linguistiques).
- Capacité d'analyse des contextes éducatifs simultanément francophones et multilingues.
- Capacité à impulser des enseignements fondés sur le plurilinguisme et les approches plurielles des langues et des cultures.
- Capacité à mettre en œuvre un enseignement qui s'appuie sur l'intercompréhension entre les langues, à concevoir des programmes fondés sur la didactique intégrée des langues.
- Capacité d'assurer des fonctions de conseil auprès des enseignants, de coordonner une équipe pédagogique, de concevoir et d'animer des formations professionnelles destinées aux personnels enseignants.

## **3. Objectifs professionnels**

Ce professionnel peut prétendre aux emplois d'enseignement et de diffusion du français dans le réseau des établissements du premier degré et du second degré en France, dans les établissements du réseau français à l'étranger, et dans les établissements étrangers où le français est partiellement une langue de scolarisation. Il peut être enseignant, conseiller pédagogique, inspecteur, formateur de formateur, concepteur de matériels et logiciels pédagogiques dans le milieu de l'édition.

## **4. Conditions d'admission en M2**

Sélection sur dossier avec master 1 (avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. La validation des acquis de l'expérience s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour les domaines concernés (formation de migrants, formation d'adultes...).

## 5. Organisation des enseignements

### I Programme et Contrôle des connaissances

#### ▪ *Semestre 3 : Enseignements à Angers*

- 7 UE obligatoires
- Toutes les UE du semestre 3 ont un coefficient 1
- Total des ECTS : 30

<b>UE du parcours M2 Pro ELE (D/P) Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires</b>	Validation	ECTS
<b>2 UE obligatoires de l'ensemble des parcours de M2 FLE</b>		
<b>UE 3P</b> Méthodologie de recherche en éducation	Note – contrôle continu	4
<b>UE 4P</b> Politiques linguistiques : concepts et études de cas	Note – contrôle continu	4
		<b>8 ECTS</b>
<b>4 UE obligatoires</b>		
<b>UE 28P</b> Enseignement interactif à un public universitaire	Note – contrôle continu	4
<b>UE 38P</b> Systèmes éducatifs européens	Note – contrôle continu	4
<b>UE 41P</b> Méthodologie du mémoire de recherche	Note – contrôle continu	4
<b>UE 43P</b> Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques	Note – contrôle continu	3
		<b>15 ECTS</b>
<b>1 UE obligatoire du M1 FLE :</b>		
<b>UE 17b</b> Théories et cultures d'apprentissage des langues	Note – contrôle continu	4
		<b>4 ECTS</b>
<b>Avant-projet de mémoire - recherche bibliographique</b>	Note – contrôle continu	<b>3 ECTS</b>

#### ▪ *Semestre 4 : Enseignements à Athènes*

- 3 UE au choix (coefficient 1 par UE)
- Stage et rapport de stage : coef : 1      12 ECTS
- Mémoire de recherche : coef : 2      9 ECTS
- Total des ECTS : 30

<b>Matières</b>	<b>Validation</b>	<b>ECTS</b>
Linguistique textuelle et enseignement des textes	Note	3
Le concept de l'intercompréhension pour l'enseignement du plurilinguisme	Note	3
La dimension interculturelle dans l'enseignement de l'oral et de l'écrit	Note	3
Apprentissage et interaction théâtrale	Note	3
Didactique de la phonétique (verbotonale)	Note	3
Sociolinguistique et enseignement des langues étrangères	Note	3
		<b>9 ECTS</b>
Stage en langue grecque pour les étudiants français n'attestant pas de connaissances de base en grec moderne	Validation	X

## I Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures, tous travaux compris. Il se subdivise en deux ou trois séjours dans des institutions différentes (établissements d'enseignement, de formation d'enseignants, inspections académiques...) permettant aux étudiants de développer des activités conformes aux buts de la formation, en France, en Grèce ou dans un autre pays européen.

L'ensemble du stage est évalué par un rapport, d'une trentaine de pages hors annexes, qui donne lieu à soutenance orale en français devant un jury franco-grec. Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

## I Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche scientifique d'un format de 60 à 80 pages maximum (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans une UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation. Il est rédigé en français, accompagné d'un résumé (300 mots maximum) et de 3 à 5 mots-clés en français, en grec et en anglais en 4<sup>e</sup> de couverture. Il donne lieu à soutenance orale en français devant un jury franco-grec. Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

## I Descriptif des UE du semestre 1

### • UE obligatoires :

- UE 3P Méthodologies de recherche en éducation

*Épistémologie de la recherche. De la problématique à la validation des hypothèses. Diversité des approches et des instruments. Présentation critique d'outils de recherche existants et de leurs applications. Les normes académiques : fiche de synthèse, appréciation critique de travaux existants.*

- UE 4P Politiques linguistiques : concepts et études de cas

*Le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe). Le plurilinguisme en tant que politique linguistique éducative : le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives (Conseil de l'Europe). Les Droits linguistiques. Lire les statistiques : enseignement des langues étrangères en Europe. La diversité des cultures éducatives. La diffusion des langues. Les obstacles à la diversité des langues dans les systèmes éducatifs. Diplomatie culturelle et diffusion de français.*

- UE 28P Enseignement interactif à un public universitaire

*Expérimentation de la pédagogie de projet pour un enseignement / apprentissage mutuel du grec et du français.*

- UE 38P Systèmes éducatifs européens

*Description et comparaison des systèmes éducatifs européens en référence aux grands modèles répertoriés de systèmes éducatifs. Liens et influence de la culture et des choix de société sur les finalités éducatives.*

- UE 41P Méthodologie du mémoire de recherche

*Cette UE se propose de former les étudiants à la construction d'une problématique de recherche ; de les accompagner dans leur projet ; de les initier aux méthodes d'organisation et de rédaction d'un mémoire.*

- UE 43P Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques

*Langues des migrants/langues des pays d'accueil. Construction des répertoires plurilingues des migrants : approches sociolinguistiques et acquisitionnistes. La place des langues dans les politiques d'immigration, d'intégration et de « cohésion sociale ».*

### • UE du M1 FLE :

- UE 17b. Théories et cultures d'apprentissage des langues

*Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il permet notamment de s'interroger sur le rôle de l'enseignant dans la classe (adolescents, adultes...) ; la question des attentes, attitudes et comportements de l'enseignant et de l'apprenant. Des situations concrètes d'enseignement-apprentissage des langues en France et à l'étranger sont analysées.*